



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



10138761

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

13 SEP. 2010

N°

Greffe

N° d'entreprise : 876334028

Dénomination

(en entier) : **PRODUCTION AND SERVICES GROUP**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 7100 La Louvière, Rue Omer Thiriar, 72

Objet de l'acte : Modification des statuts

D'un procès-verbal dressé par Maître Etienne DUPUIS, notaire de Résidence à LA LOUVIERE ex STREPY-BRACQUEGNIES, en date du 30/08/2010, en cours d'enregistrement, il est extrait ce qui suit :

A été tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme « PRODUCTION AND SERVICES GROUP » ayant son siège social à 7100 La Louvière rue Omer Thiriar 72. Société immatriculée sous le numéro d'entreprise 876334028 ayant pris notamment les décisions suivantes :

Réduction du capital : L'assemblée décide de réduire le capital, à concurrence de un million de euros (1.000.000 EUR), pour le ramener de un million deux cent trente et un mille cinq cents euros (1.231.500 EUR) à deux cent trente et un mille cinq cents euros (231.500 EUR), sans annulation de titres, par le remboursement à chaque part d'une somme en espèces de quatre cent nonante-neuf euros et cinquante cents (499,50 EUR).

Suite à la décision intervenue, l'assemblée décide d'apporter aux statuts les modifications suivantes :

- **article 5:** cet article est remplacé par le texte suivant : « Le capital social est fixé à la somme de deux cent trente et un mille cinq cents euros (231.500 EUR), représenté par deux mille deux (2002) actions, sans valeur nominale. Le capital social est entièrement libéré. Lors de la constitution de la société, le capital social s'élevait à soixante et un mille cinq cents euros (61.500 EUR) et était représenté par cent actions (100), sans mention de valeur nominale, souscrites en espèces et entièrement libérées. En suite d'une augmentation de capital réalisée lors d'une assemblée générale extraordinaire de la société dont le procès verbal a été dressé par le Notaire Etienne DUPUIS, de résidence à LA LOUVIERE ex STREPY-BRACQUEGNIES, le quinze décembre deux mille cinq, le capital a été porté de soixante et un mille cinq cents euros (61.500 EUR) à un million deux cent trente et un mille cinq cents euros (1.231.500 EUR) et ce par la création de mille neuf cent deux (1.902) actions nouvelles sans mention de valeur nominale, souscrites en espèces et entièrement libérées. En suite d'une réduction de capital réalisée ce jour lors de la présente assemblée générale extraordinaire de la société dont le procès-verbal est dressé par le Notaire Etienne DUPUIS soussigné, le capital social a été réduit à concurrence de un million de euros (1.000.000 EUR) pour le porter de un million deux cent trente et un mille cinq cents euros (1.231.500 EUR) à deux cent trente et un mille cinq cents euros (231.500 EUR) sans annulation de titres, par le remboursement à chaque action d'une somme en espèces de quatre cent nonante-neuf euros et cinquante cents (499,50 EUR). »

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/09/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Démission d'un administrateur-renouvellement du conseil d'administration

1/ L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Pierre JOOSTENS, et ce en sa qualité d'administrateur. Décharge lui est conférée.

Cette démission prend effet ce jour.

2/ L'assemblée nomme à compter de ce jour, pour une durée de 6 ans, comme administrateurs :

a/ Monsieur SAINT-GUILLAIN Patrick

b/ Monsieur SAINT-GUILLAIN Cyril

Tous deux précités, qui acceptent

c/ Madame BARZAN Louise, domiciliée à THUIN, rue des Rouges-gorges, n°18. Ce dernier mandat est exercé à titre gratuit.

Et à l'instant, le conseil d'administration se réunit. Est nommé président du Conseil d'administration et administrateur-délégué, Monsieur SAINT GUILLAIN Patrick, précité qui accepte.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Le 07/09/2010

Etienne DUPUIS, Notaire à LA LOUVIERE ex STREPY-BRACQUEGNIES

Annexes : Coordination des statuts